

## Le Point d'Accès au Droit : mieux connaître ses droits et devoirs



Cette année, vous avez été plus de 5000 à avoir sollicité le Point d'Accès au Droit (PAD). Comment ? Vous ne le connaissiez toujours pas ? Mis en place en 2006, le PAD est le lieu d'accueil et de proximité, où des professionnels du droit vous reçoivent sur rendez-vous du lundi au vendredi pour des consultations personnalisées gratuites !

### Missions

Le PAD, c'est d'abord une structure municipale gérée et coordonnée par 3 agents mis à disposition. Parce qu'il arrive que les voies du droit soient impénétrables, la Mairie a en effet jugé nécessaire de permettre l'implantation d'un tel établissement. Avec la collaboration du Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau et le soutien du Conseil départemental d'accès au droit de Seine-et-Marne, le lieu permet aujourd'hui d'accueillir et d'écouter toute personne rencontrant un problème juridique ou administratif : informations juridiques sur les droits et devoirs, rendez-vous avec des professionnels du droit, soutien aux familles... son champ d'action est très large.

### Permanences

De même que son domaine d'intervention : difficultés familiales, administratives, infraction pénale, litiges de voisinage ou encore défense des droits de l'enfant. En fonction du problème rencontré, l'usager est orienté vers l'interlocuteur approprié. Cette année, les professionnels les plus sollicités ont été : les conciliateurs de justice (factures de téléphones, nuisances

sonores, incivilités), les avocats (renseignements sur les procédures de divorce, sur l'autorité parentale) et le défenseur des droits (droits de l'enfant et lutte contre les discriminations). Qu'il s'agisse d'un simple conflit de voisinage ou d'un préjudice plus lourd comme une agression ou un accident, au PAD il y a aura toujours quelqu'un pour vous écouter et vous conseiller.

### **Point d'Accès au Droit**

9, rue Fleur Bégné (à deux pas du Carrefour et de la maison des services publics)

Accueil et rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h

**Tél.** 01 64 31 07 83

[contact.pad@ville-montereau77.fr](mailto:contact.pad@ville-montereau77.fr)